

Objectif :

Cette procédure vise à assurer une manipulation, un entreposage et une élimination sécurisée des matières dangereuses, en s'appuyant sur un système de classification par code de couleur en applications SIMULTANÉE avec les règles du Système de Matières Dangereuses Utilisé au Travail (SIMDUT).

Cette procédure ne dispense toutefois pas les utilisatrices et les utilisateurs de l'obligation de suivre une formation SIMDUT et de lire les fiches de données de sécurité (FDS).

- » Toute personne manipulant des produits chimiques doit suivre la formation SIMDUT, Accueil SST/MU et lire le guide de bonnes pratiques en laboratoire (voir Annexe 3).
- » Les FDS doivent être accessibles à tous les usagers.

Matériel nécessaire :

- » Étiquettes autocollantes (rouge, orange, bleu, jaune, vert et blanc)
- » Étiquettes pour l'identification des solutions avec (voir Annexe 7) :

• Nom de la solution	• Date de réceptions/fabrication
• Nom de l'utilisateur	• Date d'ouverture
• Concentration/dilution	• Lieux d'entreposage/code couleur

Procédure :**1. Avant l'achat**

- » S'assurer que la FDS est disponible.
- » Vérifiez dans l'inventaire de votre département si le produit est déjà disponible et prenez contact avec le propriétaire afin de voir s'il est possible de le partager.
- » Vérifier si un produit moins dangereux peut être utilisé en substitution. Vérifier le code NFPA.

Le code NFPA classe les dangers des produits chimiques à l'aide d'un losange comportant des chiffres de 0 à 4, indiquant le niveau de danger :

	Santé (Bleu) :	Danger pour la santé
	Inflammabilité (Rouge) :	Risque d'incendie
	Instabilité (Jaune) :	Instabilité chimique
	Spécifique (Blanc) :	Informations additionnelles

Lorsqu'un chiffre 3 ou 4 apparaît dans l'une des sections du losange NFPA, il est impératif de vérifier la pertinence de l'utilisation du produit.

- » Commander uniquement la quantité nécessaire pour l'utilisation prévue, avec un volume maximum de 4 litres par contenant. Les économies réalisées en achetant de grosses quantités entraînent des dépenses supplémentaires à l'élimination de produit périmé.
- » Effectuer la commande de produit chimique via le service des approvisionnements de l'UQAT : approvisionnements@uqat.ca. En leur mentionnant :
 - La classe de danger du produit;
 - Le code de couleur;
 - Le local où le produit sera entreposé.

2. Réception du produit

- » Vérifier la conformité et l'intégrité des produits livrés par rapport à la commande.
- » Apposer une étiquette autocollante de la couleur appropriée, conformément au code de couleurs.
- » Apposer une étiquette d'identification sur le produit. La première personne qui l'utilise doit y inscrire la date d'ouverture et ses initiales.
- » Enregistrer le produit dans l'inventaire via le système d'inventaire utilisé dans votre campus Véga : [Collecto Véga](#) (voir Annexe 2) ou Qbench pour l'IRAAE, en ajoutant dans la note; la date de réception et le code de couleur appropriée (voir Annexe 1).
- » S'assurer que les produits chimiques entreposés au même endroit sont compatibles.

3. Entreposer les matières dangereuses dans des zones dédiées et clairement identifiées.

- » Effectuer une rotation des produits : placer les nouveaux produits à l'arrière des plus anciens afin d'utiliser en priorité les produits déjà ouverts et de limiter le gaspillage.
- » Maintenir une bonne ventilation des zones d'entreposage.
- » Toujours entreposer les liquides près du sol et utiliser un bac de rétention lorsqu'il existe un risque de déversement sur d'autres produits.
- » Ne jamais entreposer de produits :
 - Au sol;
 - Au-dessus de six pieds;
 - Dans les hottes;
 - À proximité d'une source de chaleur.

4. Utilisation

- » Lire attentivement la FDS avant toute manipulation;
- » Porter les EPI requis (sarreau, gants adaptés, lunettes de sécurité et protection respiratoire si nécessaire);
- » Identifier l'emplacement des équipements de sécurité : douches oculaires, douches d'urgence, kit de déversement et extincteurs;
- » Effectuer toute manipulation générant des vapeurs sous une hotte chimique et des poussières sous un dispositif de ventilation adapté (tire d'aire);
- » Éviter de travailler seul avec des produits dangereux ou en dehors des heures normales. Dans le cas contraire, obtenir l'approbation écrite de votre superviseure ou superviseur via le plan de travail (voir Annexe 3);
- » Ne jamais transférer un produit chimique dans un contenant alimentaire ou non approprié aux caractéristiques du produit (voir Annexe 4);
- » Se référer à la Procédure d'intervention en cas de déversement mineur (Annexe 5) et à la Procédure de transport de matières dangereuses dans des petits contenants sur route (voir Annexe 6) et TMD interne CAT-UQAT (Annexe 8);
- » Utiliser des contenants conformes et un étiquetage approprié;
- » Veuillez ajouter au système d'inventaire toute nouvelle solution ou dilution que vous prévoyez entreposer pour une durée supérieure à 24 heures.

5. Élimination

- » Ne jamais jeter un produit chimique à l'évier, aux ordures ou à l'extérieur;
- » Utiliser des récipients correctement identifiés avec une étiquette Véga comportant la concentration des produits chimiques ainsi que le nom du superviseur pour permettre la collecte des matières résiduelles;
- » Entreposer les déchets selon leur nature et en vérifiant les incompatibilités. Dans un lieu désigné, sécurisé et ventilé;
- » Nettoyer le contenant et le rincer avant de le jeter à la poubelle ou au recyclage, selon le matériel. Si le contenant n'a pas été nettoyé, l'éliminer comme un déchet chimique.
- » Tenir l'inventaire Véga à jour en indiquant la mention « à éliminer » afin de garder l'inventaire des MDR à jour (Voir Annexe 2);
- » Avant l'élimination par un service externe, privilégier la réutilisation, la neutralisation et l'évaporation des déchets, selon leur spécificité, afin de réduire les coûts;
- » Une fois celui-ci éliminé, remplacer le statut par « détruit ».

6. Remarque

- » Un rapport d'incident doit être rempli et conservé pour chaque événement, incident, accident ou déversement.

Annexes**Annexe 1 : Tableau code de couleur**

- » Identifier les mentions de danger H-XXXX dans la rubrique « Identification des dangers » de la FDS afin de déterminer la catégorie de couleur du produit l'aide de l'Annexe 1. L'ordre de dangerosité et de prévalence est indiqué de haut en bas dans l'Annexe 1.

Code	Zone entreposage	SIMDUT 2015	Mention	
1	Gaz liquéfiés ou sous pression (à l'exception des aérosols)		H229-Récipient sous pression ; peut éclater sous l'effet de la chaleur H280-Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. H281-Contient un gaz réfrigéré ; peut causer des brûlures ou blessures cryogéniques.	
	Gaz inflammable		H220-Gaz extrêmement inflammable H221- Gaz inflammable	
	Gaz comburant		H270- Peut provoquer ou agraver un incendie ; comburant	
2	Matières auto-échauffantes		H250-S'enflamme spontanément au contact de l'air.	
	Liquides pyrophoriques		H251-Matière auto-échauffante ; peut s'enflammer.	
	Solides pyrophoriques		H252-Matière auto-échauffante en grandes quantités ; peut s'enflammer.	
3	Matières qui au contact de l'eau dégagent des gaz inflammables		H260-Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément H261-Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables.	
	4		H271-Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant. H272-Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.	
4			H240- Peut exploser sous l'effet de la chaleur	
			H241- Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur	
			H242- Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur	
				
5	A. Aérosols inflammables		H222-Aérosol extrêmement inflammable. H223-Aérosol inflammable.	
	B. Liquides inflammables et combustibles		H224-Liquide et vapeurs extrêmement inflammables. H225-Liquide et vapeurs très inflammables.	
	C.Solides inflammables		H226-Liquide et vapeurs inflammables. H228-Matière solide inflammable.	
6A	A.Matière corrosives acides		H290-Peut être corrosif pour les métaux.	
6B	B.Matière corrosives basiques		H314- Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux H318- Provoque de graves lésions des yeux	

7	Toxicité aigüe, Sensibilisation respiratoire ou cutanée, Mutagénicité, Cancérogénicité, Toxicité pour la reproduction, Toxicité pour certains organes cibles, Danger par aspiration.		H300- Mortel en cas d'ingestion H301- Toxique en cas d'ingestion H302- Nocif en cas d'ingestion H304- Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires H310- Mortel par contact cutané H311- Toxique par contact cutané H312- Nocif par contact cutané H315- Provoque une irritation cutanée H317- Peut provoquer une allergie cutanée
			H319- Provoque une sévère irritation des yeux H330- Mortel par inhalation H331- Toxique par inhalation H332- Nocif par inhalation H334- Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation H335- Peut irriter les voies respiratoires H336- Peut provoquer somnolence ou vertiges H340- Peut induire des anomalies génétiques H341- Susceptible d'induire des anomalies génétiques
			H350- Peut provoquer le cancer H351- Susceptible de provoquer le cancer H360- Peut nuire à la fertilité ou au fœtus H361- Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus H362- Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel H370- Risque avéré d'effets graves pour les organes H371- Risque présumé d'effets graves pour les organes H372- Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée H373- Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
8	Biorisques		

» **Annexe 2 :** [Procédure – Utilisation de Véga](#)

Annexe 3 : [Plan de travail - Laboratoire](#)

Annexe 4 : [Guide des bonnes pratiques en laboratoire](#)

Annexe 5 : [Procédure d'intervention en cas de déversement mineur](#)

Annexe 6 : [Procédure de transport de matières dangereuses dans des petits contenants sur route](#)

Annexe 7 : Étiquettes pour l'identification des solutions (voir page suivante)

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Nom produits chimique : _____
Nom du propriétaire : _____
Nom de l'utilisateur : _____
Concentration : _____
Dilution : _____
Date de réception/Fabrication : _____
Date d'ouverture : _____
Entreposage/code couleur : _____

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Nom produits chimique : _____
Nom du propriétaire : _____
Nom de l'utilisateur : _____
Concentration : _____
Dilution : _____
Date de réception/Fabrication : _____
Date d'ouverture : _____
Entreposage/code couleur : _____

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Nom produits chimique : _____
Nom du propriétaire : _____
Nom de l'utilisateur : _____
Concentration : _____
Dilution : _____
Date de réception/Fabrication : _____
Date d'ouverture : _____
Entreposage/code couleur : _____

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Nom produits chimique : _____
Nom du propriétaire : _____
Nom de l'utilisateur : _____
Concentration : _____
Dilution : _____
Date de réception/Fabrication : _____
Date d'ouverture : _____
Entreposage/code couleur : _____

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Nom produits chimique : _____
Nom du propriétaire : _____
Nom de l'utilisateur : _____
Concentration : _____
Dilution : _____
Date de réception/Fabrication : _____
Date d'ouverture : _____
Entreposage/code couleur : _____

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Nom produits chimique : _____
Nom du propriétaire : _____
Nom de l'utilisateur : _____
Concentration : _____
Dilution : _____
Date de réception/Fabrication : _____
Date d'ouverture : _____
Entreposage/code couleur : _____

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Nom produits chimique : _____
Nom du propriétaire : _____
Nom de l'utilisateur : _____
Concentration : _____
Dilution : _____
Date de réception/Fabrication : _____
Date d'ouverture : _____
Entreposage/code couleur : _____

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Nom produits chimique : _____
Nom du propriétaire : _____
Nom de l'utilisateur : _____
Concentration : _____
Dilution : _____
Date de réception/Fabrication : _____
Date d'ouverture : _____
Entreposage/code couleur : _____

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Nom produits chimique : _____
Nom du propriétaire : _____
Nom de l'utilisateur : _____
Concentration : _____
Dilution : _____
Date de réception/Fabrication : _____
Date d'ouverture : _____
Entreposage/code couleur : _____

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Nom produits chimique : _____
Nom du propriétaire : _____
Nom de l'utilisateur : _____
Concentration : _____
Dilution : _____
Date de réception/Fabrication : _____
Date d'ouverture : _____
Entreposage/code couleur : _____